



Technicien ou technicienne en informatique

Service informatique

Statut : Personne salariée remplaçante à temps partiel

No de concours : 1819-ST-041

No de postes : 505-402-04, 505-402-05, et 115-403-01

Supérieure immédiate : Lila Ouchia

Titulaires : Martin Léger, Jérôme Charaoui et Sylvain Gagnon

Fonctions

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux techniques relatifs au fonctionnement de réseaux, d'ordinateurs et de périphériques et à fournir le soutien technique aux utilisatrices ou utilisateurs.

Attributions caractéristiques

Répondre aux requêtes des usagers :

- Effectuer les différentes opérations afin de répondre aux requêtes de service des utilisateurs;
- Vérifier les requêtes en attente de réponse et les prendre en charge en fonction de son expertise;
- Évaluer le besoin ou le problème à résoudre de l'utilisateur;
- Effectuer les interventions nécessaires pour répondre au besoin ou appliquer les solutions requises au problème;
- S'assurer de la satisfaction de l'utilisateur et faire les suivis requis au besoin.

Entretien et assurer le bon fonctionnement du matériel et des logiciels des différents appareils informatiques de l'établissement :

- Faire l'installation et la configuration de différents logiciels;
- Préparer, installer et supporter les configurations des ordinateurs du collège;
- Installer au besoin des logiciels ou des mises à jour et en vérifier le bon fonctionnement;
- Détecter les problèmes de performance des appareils et faire les recommandations nécessaires pour améliorer leur fonctionnement;
- Collaborer à l'analyse des besoins pour l'achat d'équipement et de logiciels;
- Mettre en place des serveurs physiques et virtuels dans l'infrastructure;
- Faire la gestion des codes utilisateurs et des droits d'accès;
- Participer à l'analyse de solution et la mise en place de solutions logicielles;
- Assurer la liaison avec les fournisseurs au besoin;
- S'assurer de l'application des politiques d'utilisation des appareils, de la gestion du réseau;
- Au besoin, créer des scripts et des outils de gestion de serveurs et d'ordinateurs.

Accomplir, au besoin, toutes autres tâches connexes.

Qualifications requises

Scolarité

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques de l'informatique ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences

- Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit. La personne doit réussir le test écrit;
- Connaissances des systèmes d'exploitation Windows Server (2012R2, 2016) et poste de travail (Windows 7/10);
- Excellente compréhension des technologies réseaux tels que DNS, DHCP, LDAP, SMTP, TCP/IP, routing, switching et autres protocoles réseaux;
- Connaissance en virtualisation;
- Connaissance de l'équipement et du matériel liés aux serveurs, au stockage et aux réseaux;
- Connaissances des technologies de câblage structuré (fibre optique, CAT5/6, RS232, EIA530, etc.);
- Sens de l'organisation, autonomie et rigueur;
- Aptitude pour le service à la clientèle et esprit d'équipe.

Atouts

- Connaissance de Linux;
- Connaissance en gestion de contenu Drupal et Wordpress.

Salaire et horaire

Salaire : 21,35 \$ à 30,45 \$ l'heure.

Horaire : trois (3) jour par semaine, soit du mercredi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00.

Période : Dès que possible jusqu'au 30 août 2019, ou jusqu'à ce que nous mettions fin à cet engagement.

Lieu de travail : 3800, Sherbrooke Est. Le titulaire peut être appelé à travailler dans les autres sites du Collège (2030, boul. Pie-IX et 6220 Sherbrooke Est).

Les personnes intéressées doivent compléter leur profil de candidature et y joindre leur portfolio, puis postuler sur l'affichage numéro 1819-ST-041 avant **16 h 30, le 23 octobre 2018** à <http://www.cmaisonneuve.qc.ca/emploi>.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.